

**Procès-verbal du conseil d'établissement
de l'école secondaire Le Sommet**

Le 10 juin 2024

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école secondaire Le Sommet, 120, rue de la Polyvalente, Québec, tenue le lundi 10 juin 2024 à 18 h 30, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

AUCLAIR, Mélanie	Parent
BÉLANGER, Chantal	Parent
CARRIER, Émilie	Parent
LANGLOIS, Isabelle	Parent
MALENFANT, Josée	Parent
OUELLET, Hugo	Parent
FORTIER BARBEAU, Louise	Représentante de la communauté
BÉLANGER, France	Enseignante
CÔTÉ, Patricia	Enseignante
DUCHESNE, Marlène	Enseignante
KELLY, Stéphanie	Enseignante
GAGNON, Sonia	Soutien – T.E.S.
RHÉAUME, Bryan	Élève, premier ministre
PARTICIPENT À CETTE SÉANCE	
LEMIEUX, Mylène	Directrice
BOULET, Sonie	Gestionnaire administrative d'établissement
DORVAL, Claudiane	Directrice adjointe
GODIN, Monica	Directrice adjointe
VAILLANCOURT, Diane	Directrice adjointe
ÉTAIENT ABSENTES À CETTE SÉANCE	
DEL GUIDICE, Gina	Parent
JORDAN, Caroline	Parent
LABRECQUE, Roxane	Professionnelle – Conseillère en orientation
BERGERON, Zoé	Élève, vice-première ministre

MOT DE BIENVENUE

Madame Émilie Carrier souhaite la bienvenue aux membres et les remercie pour leur présence.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM

On constate que le quorum requis par la loi est atteint.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue

1. Vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 24 avril 2024
4. Parole au public
5. Parole aux élèves
6. Information des représentants de la communauté
7. Correspondance de la présidence
 - Dépôt du rapport annuel 2023-2024 (art.82)
8. Rapport du Comité de parents
9. Mise à jour budgétaire 2023-2024
10. Grille-matières Pré-DEP 2024-2025
11. Calendrier scolaire 2024-2025
12. Frais scolaires 2024-2025 (art. 77.1)
13. Fournitures scolaires 2024-2025
14. Code de vie (art.76) et codes vestimentaires
15. Code d'éthique électronique
16. Menu et liste de prix pour la cafétéria 2024-2025
17. Voyages à l'extérieur du Canada
18. PEVR 2023-2024 : dépôt du projet de mise en œuvre
19. Assemblée générale annuelle de septembre 2024
 - Date et postes en élection
20. Information de la direction
 - 20.1 Travaux d'été
 - 20.2 Plan d'effectifs – soutien aux élèves
21. Calendrier des activités / sorties éducatives
22. Bons coups
 - 22.1 Reconnaissance Forces Avenir
 - 22.2 Comité EHDAA récipiendaires-école
 - 22.3 Osentreprendre
23. Autres sujets
24. Questions des membres
25. La Levée de l'assemblée

Mme Josée Malenfant, secondée par M. Hugo Ouellet, propose l'adoption de l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 23.1 Normes et modalités (Mme Mylène. Lemieux)
- 23.2 Précisions sur l'achat du iPad sur 4 ans (Mme Josée Malenfant)

C.E. 23-24-31

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. APPROBATION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL 24 AVRIL 2024

Mme Marlène Duchesne, secondée par Mme Josée Malenfant propose l'adoption du procès-verbal du 24 avril 2024 avec l'énumération de quelques coquilles qui seront corrigées avant la diffusion.

Suivis :

3. suivi 18.1 Remboursement frais scolaires en situation de grève

Mme Sonie Boulet explique que la procédure sera la même pour toutes les écoles du Centre de services scolaire, c'est-à-dire que les frais de surveillance du midi ne seront pas remboursés, car cela représente un faible montant. Seules les activités de concentrations qui n'ont pas eu lieu et qui n'ont pas été reportées seront remboursées sur la facture scolaire. Dans le cas de notre école, toutes les activités qui avaient été annulées en raison de la grève ont eu lieu donc aucun remboursement ne sera émis.

15. Collection de vêtements

Mme Sonie Boulet explique qu'un courriel a été envoyé à la compagnie Flip Design et un retour de leur part a été fait sur tous les points soulevés lors de la dernière rencontre du Conseil d'établissement :

Le manque de standardisation des grandeurs provient du fait qu'il y avait plusieurs sous-traitants, mais dorénavant, seulement deux sous-traitants participeront à la confection des vêtements.

Les frais de retour sont déjà assumés, en partie, par Flip Design. Dans le cas où il s'agit de leur erreur, les frais sont assumés en totalité. En d'autres cas, les frais ont été diminués versus les années passées. Les parents pourront aussi faire l'échange en apportant le vêtement à retourner au secrétariat, avec entente de Flip Design seulement.

Pour la période d'essayage, il est difficile de le faire en mai. Par contre, ils suggèrent fortement aux parents d'utiliser l'application Snap Size pour choisir la grandeur. Cette application fonctionne très bien.

C.E. 23-24-32

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

5. PAROLE AUX ÉLÈVES

M. Bryan Rhéaume informe les membres du conseil d'établissement qu'un Gala sportif a eu lieu le 1^{er} juin. Environ 150 élèves étaient présents à cette belle journée bien réussie. De plus, le 14 juin en après-midi aura lieu la fête de fin d'année pour tous les élèves de l'école. Cette journée offrira plusieurs activités aux élèves dont une machine à mousse, un kiosque de tatoos, un photobooth, le mix-bus (groupe de musiciens sur un autobus), un parcours Ninja, du basketball, du volleyball, un bar sans alcool et un diner poutine-pogo au coût de 5,00 \$.

6. INFORMATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Mme Louise Fortier Barbeau mentionne qu'il y a beaucoup de vêtements au comptoir d'entraide Notre-Dame-des-Laurentides. La publicité faite par l'école fonctionne. L'école pourrait également publiciser l'information sur la page Facebook de l'école.

7. CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENTE

Aucune correspondance.

- DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2023-2024 (art. 82)

Madame Mylène Lemieux mentionne que chaque année le rapport annuel doit être produit et déposé à l'assemblée générale annuelle des parents en septembre. Nous sommes à finaliser la synthèse des informations à y inscrire, d'ici la fin juin, il sera transmis à la présidente qui pourra le compléter afin qu'il soit présenté en septembre 2024.

8. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Mme Del Guidice, déléguée officielle du comité de parents, est absente ce soir. La dernière rencontre du comité de parents du C.S.S. a cependant été reportée, donc nous ne pouvons pas avoir de résumé de celle-ci.

9. MISE À JOUR BUDGÉTAIRE 2023-2024

Mme Sonie Boulet présente la mise à jour budgétaire. Un document détaillé est présenté aux membres faisant état du budget initial, des résultats en date du 5 avril et de la projection des dépenses d'ici la fin de l'année.

Aucun déficit n'est prévu. Plusieurs travaux estivaux sont prévus. Il est précisé que le solde du budget d'investissement demeure à l'école à la fin de l'année et sera transféré à l'an prochain.

10. GRILLE-MATIÈRES PRÉ-DEP 2024-2025

Mme Mylène Lemieux présente la grille-matières pour le programme Pré-DEP afin d'expliquer des modifications apportées pour l'année 2024-2025.

Voici un résumé des cours offerts ainsi que du nombre d'heures annuel associé à chacun de ces cours :

Matières obligatoires	Périodes	Heures
Français	8	200
Anglais	4	100
Mathématique	8	200
Exploration de la formation professionnelle	4	100
Sensibilisation à l'entrepreneuriat	4	100
Activité éducative complémentaire (programme local)	2	50
Programme local exploration professionnelle (stage)	4	100
Éducation physique	2	50

Mme Isabelle Langlois, secondée par Mme Sonia Gagnon, propose l'adoption de la grille-matières Pré-DEP.

C.E. 23-24-33

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025

Mme Claudiane Dorval présente le calendrier scolaire 2024-2025.

Les dates importantes sont :

- 27 août : Journée d'accueil (A) en même temps que le jour 1 du calendrier;
- 28 août : Première journée de classe (jour 2);
- 18 septembre : Assemblée générale des parents en soirée (AG);
- 15 octobre : 1^{re} communication sur Mozaïk;
- 17 octobre : Portes ouvertes (PO);
- 21 novembre de 18h à 20h30 : 1^{er} bulletin, rencontre parents/enseignants (B);
- 22 novembre de 13h30 à 16h : 1^{er} bulletin, rencontre parents/enseignants (B);
- 20 février de 18h à 20h30 : 2^e bulletin, rencontre parents/enseignants (B);
- 27 juin : 3^e bulletin sur Mozaïk (B).

Certaines dates de gels d'horaire pour examen restent à confirmer, dont l'examen de sciences et les examens du MEQ pour plusieurs matières.

Deux sessions d'examens sont prévues au calendrier, la première du 10 au 12 décembre 2024 et l'autre du 16 au 20 juin 2025.

Mme Mylène Lemieux attire l'attention sur l'horaire des cours et explique que le temps de diner est long pour les élèves, soit une durée d'une heure trente minutes et apporte son lot de problématiques. Des discussions avec le CPE ont eu lieu ainsi qu'un vote auprès du personnel afin de raccourcir le temps de diner des élèves. Des vérifications ont été faites auprès du transport scolaire pour s'assurer que le transport soit possible avec ces nouvelles heures. Le nouvel horaire serait :

- 9 h 30 à 10 h 45 : Période 1 (au lieu de débiter à 9 h 15) ;
- 10 h 45 à 11 h 00 : Répit du AM ;
- 11 h 00 à 12 h 15 Période 2 (au lieu de finir à 12 h);
- 12 h 15 à 13 h 30 Diner;
- L'horaire de l'après-midi demeure le même.

M. Hugo Ouellet se demande si les portes seront débarrées à la même heure pour les élèves qui arrivent tôt à l'école. La direction mentionne que les portes seront débarrées à compter de 8 h 30. La bibliothèque pourrait ouvrir plus tôt pour permettre à ces élèves d'aller y faire des travaux ou de l'étude.

M. Hugo Ouellet, secondé par Mme Mélanie Auclair, propose l'adoption du calendrier scolaire 2024-2025.

C.E. 23-24-34

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. FRAIS SCOLAIRES 2024-2025 (ART. 77.1)

Madame Sonie Boulet présente le document détaillé des frais scolaires pour l'année scolaire 2024-2025. Elles expliquent les hausses et les baisses des montants pour chacun des effets scolaires des différents niveaux par rapport à l'année en cours.

En ce qui concerne l'agenda scolaire, il sera chargé automatiquement pour tous les élèves de CPC et du 1er cycle et sera facultatif pour les élèves du 2e cycle, Pré-DEP et FMSS. Le coût de l'agenda passe de 7,00 \$ à 7,70 \$.

Mme Stéphanie Kelly informe qu'un cahier d'exercice devrait être ajouté pour la matière monde contemporain de 5^e secondaire. Mme Lemieux mentionne que des vérifications devraient être effectuées auprès du département d'univers social, mais que le délai est court. M. Hugo Ouellet propose que les frais scolaires soient adoptés avec un frais maximum de 25,00\$ pour ce volume, mais que si le coût excède ce montant, qu'un courriel soit envoyé aux membres du Conseil d'établissement. Les membres sont en accord avec cette proposition.

Mme Chantal Bélanger, secondée par Mme Marlène Duchesne, propose l'adoption des frais scolaires pour l'année 2024-2025.

C.E. 23-24-35

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

13. FOURNITURES SCOLAIRES

Madame Sonie Boulet présente le document des fournitures scolaires pour les différentes matières avec les ajouts et retraits bien identifiés.

M. Hugo Ouellet, secondé par Mme Chantal Bélanger, propose l'adoption des frais scolaires pour l'année 2024-2025.

C.E. 23-24-36

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

14. CODE DE VIE (ART. 76) ET CODES VESTIMENTAIRES

Mme Monica Godin présente le code de vie et les codes vestimentaires.

Le code de vie de cette année est reconduit avec les ajouts suivants dans la section « comportements observables » :

- Je respecte le code d'éthique électronique en tout temps.
- J'apporte en classe seulement le matériel autorisé.

Comme le cellulaire est également interdit dans les vestiaires, des affiches seront installées aux portes de ceux-ci.

Mme Mélanie Auclair, secondée par Mme Josée Malenfant, propose l'adoption du code de vie pour l'année 2024-2025.

C.E. 23-24-37

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mme Diane Vaillancourt présente les codes vestimentaires de l'école. Le code vestimentaire pour les journées civiles demeure le même que l'an dernier. Seul le visuel a été modifié pour s'apparenter davantage au code vestimentaire régulier.

Pour le code vestimentaire régulier, le visuel a été également modifié, et quelques modifications ont été apportées aux points suivants :

- Point 1 : Je respecte le code vestimentaire dès mon arrivée à l'école, et ce, jusqu'à mon départ à la fin de la journée.
- Point 4 : Je porte des pantalons unis (de la collection ou non). Les pantalons troués ou de type legging ne sont pas autorisés.
- Point 5 : Je porte un pantalon court ou une jupe uni (e) (de la collection ou non), d'une longueur minimale mi-cuisse. Je peux l'agencer à des bas ou des collants unis, sans trous.

Il est à noter que le jogging sera maintenant accepté. Celui-ci devra également être uni et sans trous. Un jogging avec le logo de l'école sera disponible, mais facultatif.

Mme Chantal Bélanger, secondée par M. Hugo Ouellet, propose l'adoption des codes vestimentaires pour l'année 2024-2025.

C.E. 23-24-38

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

15. CODE D'ÉTHIQUE ÉLECTRONIQUE

Mme Monica Godin présente le code d'éthique électronique avec une modification puisqu'il n'y a plus de pochette à cellulaires dans les classes :

- Mon cellulaire reste dans ma case.

Mme France Bélanger, secondée par Mme Josée Malenfant, propose l'adoption du code d'éthique électronique pour l'année 2024-2025.

C.E. 23-24-39

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. MENU ET LISTE DE PRIX POUR LA CAFÉTÉRIA 2024-2025

Madame Sonie Boulet présente le menu ainsi que la liste de prix de la cafétéria pour 2024-2025. Le prix du menu du jour passe de 6,95\$ à 7,50\$, soit une hausse de 0,55\$. La liste de prix affiche une légère hausse entre 0,10\$ et 0.50\$ par item.

Mme Isabelle Langlois, secondée par Mme Mélanie Auclair, propose l'adoption du menu et de la liste de prix pour la cafétéria pour 2024-2025.

C.E. 23-24-40

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

17. VOYAGES À L'EXTÉRIEUR DU CANADA

Mme Mylène Lemieux explique qu'à ce jour, il est impossible de confirmer les destinations de voyages pour l'an prochain. Les responsables des voyages sont à analyser les coûts de transport, les coûts de logis, le taux de change, etc.

Pour le voyage qui se fait aux deux ans, le Costa Rica ou Barcelone sont envisagés, mais ce sera confirmé en septembre.

Pour les voyages trilingues, il a été proposé par les responsables d'envisager la possibilité de combiner 2 niveaux (1^{er} et 2^e secondaire). Le tout sera également à confirmer à l'automne.

La seule destination voyage confirmée à ce jour est le voyage pour les élèves de la 5^e secondaire qui retourneront à New-York.

18. PEVR 2023-2024 : DÉPÔT DU PROJET DE MISE EN OEUVRE

Mme Monica Godin présente le plan de mise en œuvre en précisant le processus réflexif fait par l'équipe-école.

En avril dernier, le comité du projet éducatif s'est rencontré pour déterminer les moyens à mettre en place pour l'année scolaire 24-25 en fonction des enjeux ciblés. Par la suite, lors d'une assemblée générale, une présentation des moyens choisis a été faite à l'ensemble de l'équipe-école. Chaque membre a eu à voter individuellement pour chacun des moyens afin de déterminer des priorités pour l'an prochain.

Le vote nous a aussi permis de recueillir des idées des membres du personnel permettant d'établir des pistes d'action pour l'atteinte de nos objectifs.

19. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE SEPTEMBRE 2024

- DATE ET POSTES EN ÉLECTION

L'assemblée générale des parents aura lieu le mercredi 18 septembre prochain.

Il y aura 5 postes à combler l'an prochain, soit les postes de Madame Chantal Bélanger, Madame Caroline Jordan, Madame Isabelle Langlois et Monsieur Hugo Ouellet, postes venus à terme, ainsi que le poste de Mme Josée Malenfant, car son enfant ira à la nouvelle école Le Phare.

Mme Mylène Lemieux remercie ces membres pour leur participation.

20. INFORMATION DE LA DIRECTION

20.1 TRAVAUX D'ÉTÉ

Mme Sonie Boulet énumère les travaux prévus cet été. À compter du 20 juin, il y aura le démantèlement des modulaires. Pour la classe extérieure, il y aura ajouts de bancs de bois, de tables à pique-nique et d'un tableau. L'entretien du terrain de soccer sera fait. Il est prévu de remplacer les bancs dans le hall d'entrée principal ainsi que les tables de la cafétéria qui sont brisées. Des travaux sont à venir étant donné que les modulaires seront démontés. Des portes magnétiques seront installées dans les cages d'escalier.

Étant donné l'emphase que l'équipe-école veut mettre sur le sentiment d'appartenance en 2024-2025, le logo des Éclaireurs sera affiché à plusieurs endroits communs de l'école dont le bloc sportif, à l'entrée des portes, dans le hall et dans la cafétéria. Les travaux se poursuivront à l'automne, avec la phase II de la plantation d'arbres et sur les terrains où se trouvaient les modulaires.

20.2 PLAN D'EFFECTIFS – SOUTIEN AUX ÉLÈVES

Mme Mylène Lemieux présente le tableau d'analyse du plan d'effectifs pour le soutien aux élèves. Ainsi, malgré une baisse de clientèle d'environ 250 élèves prévue pour l'an prochain, il a été décidé de conserver presque entièrement le même niveau de service de T.E.S. Seule une baisse de 35 heures au total est prévue, explicable en partie, par le fait que nous aurons qu'un groupe en FMSS l'année prochaine.

21. CALENDRIER DES ACTIVITÉS / SORTIES ÉDUCATIVES

L'ensemble des activités ont été transmises par courriel et acceptées par Mme Émilie Carrier. Il n'y a pas de nouvelle demande à déposer pour le reste de l'année.

22. BONS COUPS

Mme Stéphanie Kelly souligne la volonté de faire rayonner d'avantage le logo des éclaireurs dans l'école.

22.1 RECONNAISSANCE FORCES AVENIR

Chaque année, l'école soumet la candidature d'élèves et d'enseignants. Cette année, les personnes suivantes ont été soulignées pour leur engagement à l'école :

- Mme Léa Tremblay, élève de 5^e secondaire ;
- M. Stéphane Valois, enseignant d'art dramatique

Nous tenons à les féliciter.

22.2 COMITÉ EHDAA RÉCIPENDIAIRES-ÉCOLE

Chaque année, des candidatures peuvent être envoyées au Comité EHDAA. Parmi près de soixante candidatures, le candidat qui se mérite une mention du Centre de services scolaire et une bourse de la Fondation des Premières-Seigneuries, est M. James Hovington, élève au programme Pré-DEP. M. Hovington était heureux et reconnaissant. Ce fut un beau moment. Nous le félicitons grandement et souhaitons qu'il continue de s'épanouir dans son futur métier.

Des parents peuvent également soumettre la candidature de membres du personnel s'étant démarqué pour leur enfant. Cette année, deux membres de notre personnel ont reçu un certificat : Mme Geneviève Ruel, T.E.S., ainsi que Mme Catherine Lessard, enseignante en adaptation scolaire. Nous tenons également à les féliciter.

22.3 OSENTREPRENDRE

Mme Tania Plamondon est une nouvelle élève de 3^e secondaire arrivée à l'automne à notre école, au programme trilingues. Mme Plamondon a créé sa propre maison d'édition et elle écrit des romans. Elle est nommée finaliste provinciale au Défi Osentreprendre. Nous saurons le 12 juin prochain si elle est la grande gagnante. Nous lui souhaitons la meilleure des chances et nous la félicitons pour son accomplissement.

23. AUTRES SUJETS

23.1 NORMES ET MODALITÉS

Mme Claudiane Dorval présente le document Normes et modalités.

Lors de la rencontre de Comité Normes et modalités le 27 mars dernier, un travail a été effectué sur les chapitres Processus de l'évaluation et Prise d'information et interprétation. Des changements mineurs sur les libellés ont été apportés.

Lors de la rencontre de Comité Normes et modalité, le 16 mai, le chapitre La planification est laissé quasi identique mis à part quelques coquilles à corriger. Le tout a été approuvé par l'équipe-école.

M. Hugo Ouellet demande si ces documents sont déposés sur le site de l'école. Mme Claudiane Dorval répond que pour l'instant, seuls les chapitres Décision-action et Jugement le sont. Le reste y sera déposé pour la rentrée.

M. Hugo Ouellet, secondée par Mme Patricia Côté, propose l'adoption des normes et modalités.

C.E. 23-24-41

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

23.2 PRÉCISIONS SUR L'ACHAT DU IPAD SUR 4 ANS

Mme Josée Malenfant demande ce qui arrive avec l'achat du iPad mis sur 4 ans lorsque l'enfant change d'école et qu'il y a un solde à payer. Mme Sonie Boulet explique qu'il y a deux choix, soit la dette est transférée à la nouvelle école ou soit le parent acquitte le dernier paiement avant de quitter, mais nous ne l'obligerons pas à devancer le paiement qui était prévu à la rentrée. Sur tous nos élèves, seulement 27 élèves ont encore un solde à payer.

Mme Chantal Bélanger demande si un courriel sera envoyé concernant le retour du iPad à la bibliothèque ou pour savoir si l'élève peut le garder pour l'été. Mme Mélanie Auclair demande aussi si les parents seront informés concernant l'option achat ou prêt du iPad. Mme Sonie Boulet confirme que l'an prochain, tous les iPads seront prêtés à tous les nouveaux élèves. Il n'y aura plus la possibilité d'acheter l'iPad et non plus d'utiliser son propre iPad à des fins pédagogiques. Un courriel sera acheminé aux parents sous peu pour les informer.

24. QUESTIONS DES MEMBRES

Mme Josée Malenfant demande où est l'argent ramassé par des campagnes de financement. Mme Boulet mentionne que cet argent est conservé pour l'élève qui l'a ramassé, soit pour assumer une partie d'un voyage scolaire, d'une activité scolaire ou pourra être utilisé à sa dernière année du secondaire pour payer, par exemple, sa carte de bal ou son album des finissants.

M. Bryan Rhéaume demande comment fonctionne les Sommet dollars pour l'application de ceux-ci sur son album des finissants. Il lui est proposé d'aller s'informer à la vie étudiante pour avoir l'information.

Mme Louise Fortier Barbeau, parle ici en tant que Grand-mère d'une élève. Elle déplore que la saison de rugby débute trop tard.

Mme Josée Malenfant, parent, membre du C.É., mentionne que son enfant changera d'école pour la nouvelle école Le Phare. Elle tenait à remercier et féliciter les membres de l'équipe-école pour tout le travail accompli.

25. LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Mylène Lemieux remercie l'ensemble des membres qui se sont investis toute l'année pour les rencontres du Conseil d'établissement. Elle souhaite également de belles vacances cet été à tous les membres.

La levée de l'assemblée est proposée à 20 h 24 par Madame Josée Malenfant, et secondée par Mme France Bélanger.

C.E. 23-24-42



Anick Bédard
Secrétaires de la rencontre



Émilie Carrier
Présidente